LESNEVEN

Marielle Mousset, nouvelle adjointe à la culture

Le 3 juillet, le conseil municipal a élu une nouvelle adjointe à la culture, réajusté les tarifs périscolaires et voté plusieurs subventions dans un contexte d'investissements et de transition.

De gauche à droite : Marielle Mousset, nouvelle adjointe à la culture, Claudie Balcon, maire de Lesneven et Hugues Bullier, directeur général des services.

Sous la présidence de Claudie Balcon, le conseil municipal de Lesneven a élu Marielle Mousset adjointe à la culture, en remplacement de Natacha Plattret, démissionnaire pour raisons personnelles. L'élection s'est déroulée avec 21 voix pour et 5 bulletins blancs.

Tarifs périscolaires

À compter du 1er septembre, les tarifs des services périscolaires seront réajustés. La garderie sera facturée 0,80 € par demi-heure pour les enfants de Lesneven, et 1,60 € pour ceux venant d'autres communes. Les tarifs de la restauration scolaire varieront entre 1,00 € et 4,20 € pour les enfants de Lesneven selon le quotient familial, et entre 1,00 € et 6,50 € pour les enfants extérieurs. Le tarif adulte est fixé à 6,50 €, celui du personnel municipal à 2,00 €. Un supplément de 7,50 € sera appliqué pour les repas non commandés. Ces ajustements visent à couvrir les coûts tout en restant accessibles, selon Stéphane Le Vourch.

Culture et médiathèque

Le festival Lesneven S'emmêle propose désormais deux abonnements : un à 20 € pour quatre spectacles, et un autre à 35 € pour un adulte et un enfant de moins de 12 ans, avec un tarif préférentiel pour les spectacles du samedi. La médiathèque organisera une vente de livres et CD déclassés les 5 et 6 décembre, à des prix très abordables.

Réfection de la salle René Bodénès

Les travaux de réfection de la salle René Bodénès ont été approuvés, après des problèmes au sol sportif et dans les vestiaires. Le coût des travaux est estimé à 289 119,14 € TTC, inférieur aux prévisions initiales. La commune espère des indemnisations plus élevées, mais le versement reste à déterminer. La fin des travaux est prévue pour fin octobre, a précisé Yves Quinquis, adjoint aux sports.

Subventions dans le cadre du Pacte Finistère 2030

Trois projets bénéficieront de subventions dans le cadre du Pacte Finistère 2030 : 40 000 € pour l'aménagement de la plaine de jeux de l'hippodrome, 80 000 € pour la rue de la Libération, et 80 000 € pour la rénovation du complexe Bodénès. Ce programme soutient des projets liés à l'environnement, la cohésion sociale et les services publics.

Soutien aux associations et lutte contre les déchets

Deux subventions exceptionnelles ont été accordées : 750 € à Pays de Lesneven Handball pour le déplacement de quatre équipes aux Paris World Games 2025, sous condition de non-bénéfice, et 3 000 € à Lesneven & Co pour sa campagne de communication sur Chérie FM. Par ailleurs, la commune a validé son adhésion à la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés, avec un financement annuel de 11 656 € entre 2025 et 2027. En fin de séance, le conseiller municipal Guy Loaëc a annoncé qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections municipales, en raison de contraintes professionnelles. Il a remercié ses collègues du groupe Lesneven Initiatives pour leur engagement et salué l'esprit constructif du conseil, malgré quelques divergences, rappelant leur objectif commun : le bien-être des habitants.

KERNOUËS

Fin des travaux sur la toiture de l'église

Jeudi, les élus du conseil municipal de Kernouës se sont réunis en séance pour faire le point sur plusieurs dossiers.

Travaux

Les travaux de rénovation de la toiture de l'église sont achevés. Reste à intervenir sur la partie haute du clocher, dont la réparation est envisagée pour le printemps 2026. « Nous avons pu trouver un tailleur de pierres », a annoncé le maire Christophe Bele. Le montant global des travaux s'élève à 71 132 €, dont 3 777 € à la charge de la commune.

Concernant la salle Louis-Page, le devis présenté a été jugé trop élevé au regard du budget de 100 000 € que s'est fixé la commune. « Les travaux prévus initialement en juillet seront donc décalés, le devis devant être renégocié », a souligné le maire.

Par ailleurs, les travaux de déploiement de la fibre ont pris du retard. La première ouverture de commercialisation est prévue pour octobre 2025, pour 300 adresses. Les 42 adresses restantes devraient être raccordées début 2026.

Déchets

La commune peut bénéficier d'un financement dans le cadre du plan national de lutte contre les déchets abandonnés, piloté par Citeo. La communauté de communes Lesneven-Côte des Légendes (CLCL) s'est portée mandataire pour signer la convention avec l'organisme et répartir les aides. Kernouës percevra 585,90 €, dont la moitié reviendra à la commune et l'autre moitié à la CLCL. Les élus ont approuvé la signature de la convention avec la CLCL.

Garderie scolaire

Le conseil a voté une revalorisation des tarifs de la garderie intercommunale de Kernouës et Saint-Frégant. Une hausse de 0,10 € par tarif est prévue pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027. Une autre augmentation de 0,05 € sera appliquée en 2027-2028.

Enfin, le musée mobile numérique Microfolies fera étape à Kernouës du 10 juin au 11 juillet 2026. Le conseil a par ailleurs émis un avis défavorable à la signature d'une convention de partenariat financier sollicitée par Familles rurales de Guissény.

Le haut du clocher avait éventré la toiture de l'église lors de la tempête Ciaran en novembre 2023.

PLOUDANIEL

La bibliothèque au cœur des projets municipaux

Réunis jeudi, le conseil municipal, conduit par le maire Pierre Guiziou, a validé une série de projets.

Bibliothèque

Parmi les points phares de la séance, la bibliothèque municipale Auguste-Le-Breton s'est imposée comme un symbole de cette dynamique. Avec une fréquentation en hausse de 50 % entre 2023 et 2024, elle devient un véritable lieu de vie et d'accès à la culture. Sa responsable, Pauline Carriat, a présenté les évolutions à venir : nouveaux horaires, procédure automatisée pour les relances en cas de retard, réorganisation des espaces et des collections. « Ces ajustements sont le fruit d'un travail continu depuis la municipalisation en 2023. Ils permettent de proposer un service culturel plus lisible, mieux adapté et tourné vers l'avenir », a salué Pierre Guiziou.

Ploudaniel rejoint la convention CITEO portée par la CLCL pour lutter contre les déchets diffus. Objectif : financer à hauteur de 3 375 € des actions de nettoyage, de sensibilisation et de coordination locale. « Mutualiser nos efforts à l'échelle du territoire, c'est gagner en efficacité », a commenté le maire.

Enfouissement des réseaux

Autre chantier structurant, le projet d'enfouissement des réseaux aériens (électricité, éclairage public et télécommunications) dans le secteur de la Cité des Bruyères a été validé. D'un montant total de 145 000 € HT, il sera financé à hauteur de 38 500 € par la commune, le reste étant pris en charge par le SDEF, maître d'ouvrage de l'opération. Ce projet vise à améliorer la sécurité, réduire l'impact visuel des câbles et valoriser le cadre de vie.

Le conseil s'est prononcé en faveur de l'accord local proposé pour la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la CLCL. Ploudaniel obtiendrait cinq des quarante-deux sièges.

Investissements à venir

Les travaux de réaménagement de la place Saint-Yves, confiés aux entreprises DAVID TP et Jardin Service, s'élèveront à 184 616 €. La rénovation complète de la salle Coatdaniel atteint 218 073 €, répartis entre les lots de sol sportif, menuiserie, charpente, électricité, peinture ou encore couverture sanitaire. À la cantine scolaire, la commune investit 35 340 € pour rénover le local vaisselle et remplacer une partie du mobilier. D'autres projets sont en préparation, notamment pour la Maison de l'Enfance, la halle de pétanque, les voiries communales et les réseaux d'assainissement.

La bibliothèque enregistre une hausse des fréquentations de 50 % .

PLABENNEC

Après 28 ans au Pays des abers, Loïc Kerdraon prend sa retraite

Au premier rang, Jean-François Treguer, président, Loïc Kerdraon, son épouse Solange et sa mère Yvette. Au second rang, son frère Alain, Yannick Coroller, DGS, et ses fils Dorian et Jordan.

Mardi, Loïc Kerdraon a été mis à l'honneur par la communauté de communes du pays des abers, à l'occasion de son départ à la retraite. Né le 25 novembre 1963 à Lannilis, ce jeune retraité a grandi dans cette commune. Après une formation d'électricien-mécanicien, il fait son service militaire dans la Marine puis rentre dans la vie active. Il passe son permis poids lourds et devient chauffeur routier de 1990 à 1996. Entre-temps, il se marie, s'installe à Landéda et a trois enfants.

La communauté de communes du Pays des Abers, qui se crée en 1996, lui ouvre les portes ; il l'intègre l'année suivante comme chauffeur du point à temps. Quelques années plus tard, un accident du travail l'oblige à réorganiser sa vie professionnelle. Il rentre alors au service élagage, mais se charge également de petites réparations électriques. Sa polyvalence a été très appréciée, de même que sa discrétion, son efficacité, sa gentillesse. Loïc Kerdraon va désormais pouvoir consacrer son temps au sport, au bricolage et au jardinage. Lorsque son épouse sera en retraite, d'ici deux ans, il envisage avec elle des déplacements en fourgon aménagé.